



Laboratoire de droit d et nouvelles tec

DROIT DES ASSURANCES

Muriel Chagny et Louis Perdrix

Coll:Manuels

Éd.:LGDJ

Pages:528

Prix:39

La connaissance du droit des assurances et, plus précisément, des règles applicables aux contrats d'assurance dans toute leur diversité, est indispensable à tout juriste, quel que soit son domaine d'activité.

Ce manuel propose une étude d'ensemble du droit commun du contrat d'assurance et du droit spécial des contrats d'assurance, en envisageant à la fois les règles applicables à tout contrat et les dispositions spécifiques concernant, selon les cas, les contrats d'assurance de dommages ou d'assurance de personnes. Les auteurs, privilégiant une approche transversale, offrent une lecture renouvelée de la matière à travers, non seulement le droit commun des contrats et de la responsabilité civile, mais aussi, en considération de la dimension économique de l'assurance, le droit du marché, ou encore,

eu égard à sa dimension interpersonnelle, le droit des régimes matrimoniaux, le droit des successions et le droit des personnes.

cet ouvrage s'adresse aussi bien aux étudiants découvrant ou approfondissant le droit des assurances qu'aux juristes d'entreprises et avocats appelés à mettre en oeuvre, de façon concrète, ses règles. Il intègre l'ensemble des évolutions législatives et jurisprudentielles récentes et tient compte, en particulier, des incidences multiples en cette matière de la loi Hamon du 17 mars 2014.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Muriel Chagny, agrégée des Facultés de droit, est professeur à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines où elle codirige le Master 2 de Droit privé des contrats et le laboratoire de Droit des affaires et de nouvelles technologies (DANTE). Elle a notamment enseigné le droit des assurances en Master 1 à l'Université de Savoie et en Master 2 à l'Université de Paris XII Val-de-Marne.

Louis Perdrix est maître de conférences à l'Université de Paris XII Val-de-Marne et membre du centre de recherches Obligations-biensmarchés.

Il y enseigne notamment le droit des assurances de dommages et la pratique de la procédure civile et pénale en droit des assurances au sein du Master 2 de Droit des assurances et de la responsabilité.